

SOCIÉTÉ MAROCAINE D'AGRICULTURE ET D'ÉLEVAGE « L'OUM REBIA »

S.A., 20 juin 1918, p. 50 ans.

SOCIÉTÉ MAROCAINE D'AGRICULTURE ET D'ÉLEVAGE « L'OUM REBIA »

S.A. chérifienne au capital de 1,4 MF
Siège social : Casablanca, av. du Général-Drude
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 729)

Conseil d'administration

composé de 6 à 12 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 40 act.

TOLILA (Léon), à Casablanca ; pdt ;
TOLILA (Henri), à Casablanca ; adm. délégué ;
TOLILA (Roger), à Casablanca ;
TOLILA (Maurice), à Casablanca ;
TOLILA (Émile), à Azemmour.

Commissaire aux comptes

BANK (Raymond), Paris.

Objet. — Ttes ops concernant la culture agricole et industrielle, l'élevage, l'extraction, le commerce de ts les produits du sol et du sous-sol.

Capital social. — 1,4 MF en 2.800 act. de 500 fr., dt 1.200 d'apport

Parts bénéficiaires. — 1.700.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % d'intérêt aux act. Sur le surplus :
10 % au conseil ; ts prélèvements p. fds de prévoyance ou d'amortissement. Le solde :
60 % aux act., 40 % aux parts
